

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-217903202-20251124-1-13-11-2025-DE
Date de télétransmission : 24/11/2025
Date de réception préfecture : 24/11/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SURIN**

Séance du 13 novembre 2025

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	12

Date de la convocation
6 novembre 2025

Numéro délibération
1-13/11/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

--

Et publication

26/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 novembre à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Kilque Sylvie, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : Mme Fourré Cindy et M. Brun Samuel

Quorum : 8

Secrétaire : M. Blanchet Bernard

Objet de la délibération : **Convention pour l'établissement d'un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe dans une propriété privée, associative ou collective**

Suite à la présentation et après échange, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité autorise le maire à signer la convention pour l'établissement d'un havre de paix pour la loutre d'Europe dans une propriété privée, associative ou collective.

Pour copie conforme, Surin le 13 novembre 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	B. Blanchet
	